

2 0 2 1
R A P P O R T A N N U E L

Fondation
Addiction
Action Communautaire
Travail Social

1. MOT DU PRÉSIDENT

CRISE: DANGER OU OPPORTUNITÉ?

2021 n'a pas été fondamentalement différente de 2020 en ce qui concerne les courbes de la pandémie et les adaptations constantes aux changements en lien avec celle-ci, la différence essentielle se situant dans l'impression d'un jour sans fin.

Le Centre d'accueil a continué à accomplir ses missions et les professionnel-le-s ont été présent-e-s pour maintenir la qualité des prestations. Une fois encore, nous les remercions chaleureusement pour cela.

L'engagement de chacun-e ne s'est pas fait naturellement et sans conséquences. Cela a demandé de l'organisation et, en même temps, une grande flexibilité en termes de disponibilité. Cela s'est fait dans une approche éthique, l'équipe étant parcourue par les grandes questions qui ont traversé la société dans son ensemble, permettant le respect des convictions des un-e-s et des autres. Cela s'est aussi fait avec les hauts et les bas d'une période d'incertitude, d'un moral pas toujours au beau fixe, mais néanmoins avec une abnégation constante et une solidarité qui a permis de faire face avec professionnalisme et bienveillance à tous ces aléas. L'équipe et la direction ont réussi à faire connaître et reconnaître leur travail, leur créativité et leur capacité d'innovation sur le plan régional, cantonal, national et même international à travers les sollicitations et échanges qu'elles ont pu avoir à ces différents niveaux.

Dans le courant de 2020, le Conseil de fondation et son Bureau, n'avaient pas pu, comme souhaité et envisagé, travailler à l'objectif principal prévu: stabilisation du financement du Centre et de ses missions. Ceci a pu être fait dans le courant de l'année 2021.

En effet, une convention de 5 ans a été reconduite avec la Direction générale de la santé du Canton de Vaud (DGS). Une convention de 4 ans a aussi été signée avec l'Association Régionale d'Action Sociale (ARAS) Riviera. Enfin, en ce qui concerne le troisième subventionneur, nous avons également pu faire entendre nos remarques et réflexions auprès de la Coordination Romande des Institutions et organisations œuvrant dans le domaine des Addictions (CRIAD), qui calcule et répartit en sa qualité de faitière la subvention globale accordée par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) entre les différentes institutions; ceci en vue d'une stabilisation

du montant annuel accordé à AACTS. Ces précisions permettent aujourd'hui à AACTS d'avoir un regard plus clair sur son subventionnement, et ainsi sur ses possibilités financières à moyen terme.

La direction et les membres du Bureau d'AACTS ont également rencontré des représentant-e-s de la DGS. Cela a permis un échange franc et constructif sur le positionnement d'AACTS. Les questions du Canton quant à l'utilisation des apports des trois subventionneurs ont pu être clarifiées.

En interne, il y a eu également une clarification de la répartition des tâches entre les organes de la Fondation et la direction du Centre. Cela devrait permettre une plus grande autonomie d'action de ce dernier dans ce domaine.

Au sein du Conseil deux départs ont été annoncés et l'arrivée de deux nouveaux membres devrait intervenir dans le courant de cette année, avec des profils répondant aux besoins pour faire face aux enjeux futurs.

Nous venons donc de terminer une année tout au long de laquelle les dangers de la crise sanitaire et de son impact sur la santé et le moral des professionnel-le-s et des bénéficiaires ont été présents. L'incertitude et l'inconnue ont trouvé comme réponse la présence, la disponibilité, l'anticipation et l'organisation. Les dangers ont donc été abordés pour saisir l'occasion de les transcender en les transformant en une construction de solidarité, de professionnalisme et de bienveillance au service des missions et des bénéficiaires.

Merci donc à toutes celles et ceux qui ont contribué à cela en espérant une sortie de crise qui nous amènerait à une plus grande « normalité » tant espérée dans un monde en si grand mouvement.

Merci à tous et toutes d'avoir été là et d'avoir contribué à la qualité des prestations.

« **La vie est un danger, mais la vie est une opportunité, profitez-en. La vie est belle, admirez-la. La vie est un rêve, réalisez-la. La vie est un devoir, accomplissez-la. La vie est un jeu, jouez-la.** »

Mère Teresa

Antonino Cerrone

2. MESSAGE DU DIRECTEUR

Il ne m'est pas possible de dresser un bilan de l'année 2021 sans évoquer la crise sanitaire en lien avec la pandémie de coronavirus et ses conséquences. L'ensemble de nos vies privées et professionnelles – tout comme l'ensemble du fonctionnement de la société – est encore fortement bouleversé au moment où j'écris ces lignes. Et même si certains ajustements et allègements progressifs ont été possibles au courant de l'année, 2021 se place dans la continuité de l'année précédente, caractérisée par une incertitude pesante.

Les conséquences de la pandémie dans le domaine de la précarité, des addictions et de la vulnérabilité en général s'inscrivent dans des défis du long terme. Grâce à notre équipe de terrain, aux membres du Conseil de fondation, à nos financeurs, aux organisations publiques et privées et finalement aux nombreuses personnes qui nous soutiennent, nous avons pu poursuivre nos missions et nos actions du quotidien. C'est pour moi ici l'occasion de les remercier une fois encore pour leur soutien, leur confiance, leur énergie et leur engagement.

Si la pandémie dicte le rythme de nos vies depuis deux ans, elle nous invite également en tant qu'acteurs et actrices de terrain à déplacer certaines frontières et, sans doute, à nous dépasser. Ces mutations se sont forgées dans un esprit pragmatique et une volonté institutionnelle forte de rester ouvert, accessible et opérationnel. L'accès à nos prestations d'aide à la survie et de réduction des risques n'a pas été compromis ; ceci s'est toutefois fait au détriment de la relation et du lien.

Comme pour bon nombre de domaines, la crise a visibilisé et exacerbé des phénomènes connus depuis des années dans notre champ d'intervention, l'occasion ainsi de questionner nos pratiques et nos cadres de référence. La vulnérabilité « d'aujourd'hui » est perçue et prise en charge de manière particulière, à l'ère de l'accélération, du morcèlement de l'intervention ou et des processus standardisés qui dictent des modes opératoires qui peuvent être remis en question au vu du besoin.

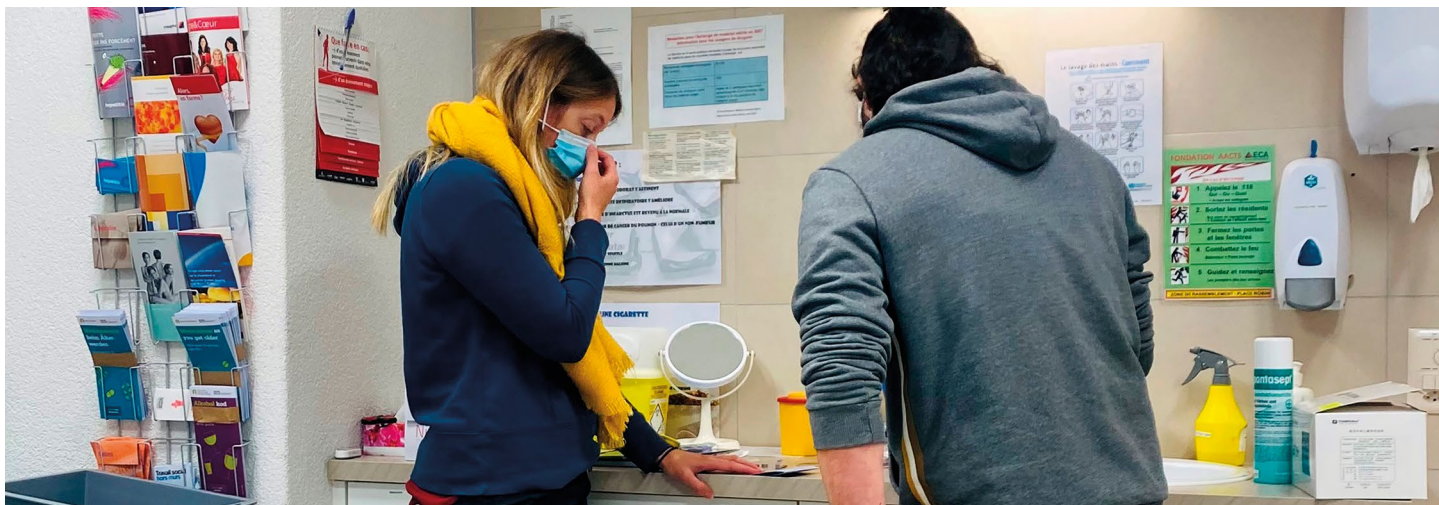
Or, en tant qu'acteur de première ligne, AACTS se veut avant tout un espace de stabilisation permettant un ralentissement du système dans lequel les personnes en situation de vulnérabilité sociale peuvent souffler, reprendre confiance. La prévention, le repérage précoce, la réduction des risques sont des outils centraux pour prendre en charge des individus avant et pendant un moment de crise, réduisant sur le long terme les impacts possibles d'un processus de désaffiliation sociale.

Les métiers du « care » – travailleurs et travailleuses sociales, soignant-e-s, etc. – soutiennent et accompagnent ces personnes en fonction de leurs situations, problématiques et besoins. Sur le devant de la scène plus que jamais ces deux dernières années, elles et ils sont aujourd'hui en mal de reconnaissance. La dévalorisation sociale et salariale de ces métiers entre en effet en dissonance totale avec la nécessité d'un haut niveau de compétences professionnelles, acquises dans des cursus de formation exigeants et face à des quotidiens dans lequel les professionnel-le-s développent une expertise réelle.

Pour terminer, la dimension territoriale des prestations est plus que jamais redevenue centrale dans la prise en charge des personnes en situation de vulnérabilité. La difficulté à se déplacer pendant certaines périodes de la crise sanitaire, les différences inter-régionales et les écarts de problématiques remettent en question la centralisation et la gouvernance des aides. Il est temps de prendre en compte l'individu dans sa globalité en misant sur des actions et des acteurs de proximité qui, par leurs connaissances et leur capacité de mise en lien au niveau régional, permettent une prise en charge globale dans des circuits courts et réduisent ainsi l'éclatement des offres et des prestations du tissu socio-sanitaire.

Vincent Masciulli

3. LE CENTRE D'ACCUEIL



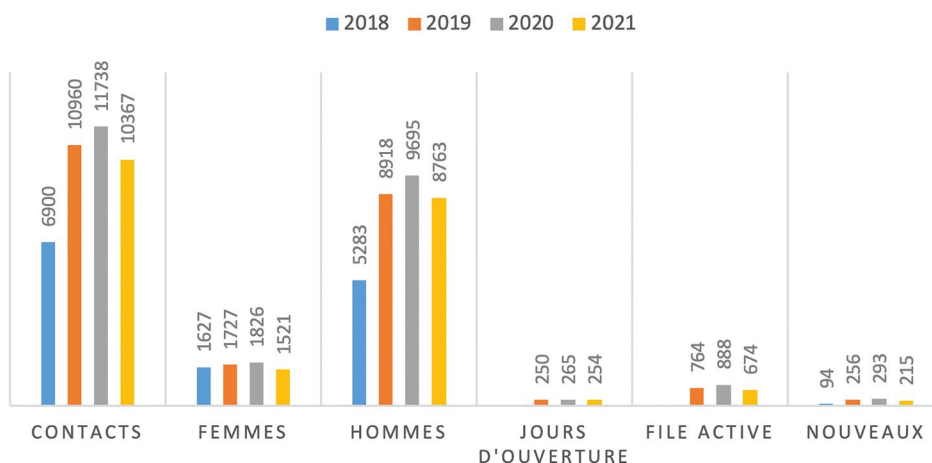
Le centre d'accueil a conservé tout au long de l'année 2021 son rythme d'ouverture « pré-covid » retrouvé à l'été 2020 après le premier semi-confinement, soit un accueil communautaire de 9h à 13h30 et une permanence socio-sanitaire individuelle sur rendez-vous de 14h30 à 17h pour les demandes individuelles, du lundi au vendredi – le matériel de consommation restant accessible non-stop de 8h30 à 17h.

A l'intérieur, l'accueil a toutefois été maintenu en mode « pandémie », soit une limitation de la capacité à 22 places assises (au lieu de 55), des conditions d'hygiène renforcées ainsi qu'une aération constante des locaux. Le maintien du lien social malgré les conditions particulières a toutefois continué de faire partie de nos objectifs prioritaires. Dans cette perspective, la possibilité de bloquer les deux places de parc devant l'entrée du Centre a constitué une opportunité précieuse, non seulement en nous permettant de prolonger de manière informelle notre espace d'accueil sur l'extérieur et de contrebalancer en partie la diminution des places assises, mais aussi de favoriser les échanges

avec les habitant-e-s du quartier et ainsi l'intégration des différentes communautés – sans parler de l'accès facilité pour les services d'urgence en cas de besoin.

La légère baisse de fréquentation sur l'année (10'367 contacts contre 11'738 en 2020) nous conduit à formuler l'hypothèse que, outre la dispersion au printemps de communautés avec lesquelles nous avons noué de solides liens depuis 2019, la crise a - après l'explosion des demandes en 2020 - permis dans un deuxième temps à une partie de notre public de développer et mobiliser ses ressources. Ces personnes que nous avons d'abord accompagnées ont moins, voire plus du tout, fait appel à nous grâce au rattachement aux dispositifs existants à nouveau disponibles. A cela s'ajoute un déplacement des contacts, les personnes préférant rester à l'extérieur ou chez elles lorsque cela est possible. Nous constatons enfin une importante fidélisation des personnes se rendant au Centre, ainsi que l'atteste la baisse importante de la file active se rapprochant ainsi des niveaux de 2019.

FRÉQUENTATION





Mais aux chiffres s'ajoute surtout la dimension qualitative de notre intervention: la crise a amplifié des situations de vulnérabilité préexistantes, faisant basculer des situations déjà complexes dans des états de précarité totale et aggravant les conduites à risques et l'abus de substances. Nous constatons de plus, année après année mais de manière amplifiée depuis le début de cette crise, que les problématiques se complexifient, la nature et les « couches » de difficultés se superposent et s'enchevêtrent, devenant de plus en plus difficiles à accueillir et à accompagner.

En 2022, la transition vers la sortie de crise sanitaire, après cette longue période de basculement constant des repères, constituera sans doute un défi majeur. Notre rôle, plus que jamais, restera alors d'offrir, au-delà de prestations de survie ou d'accompagnement, avant tout un accueil inconditionnel et bienveillant, rassurant, ainsi qu'une prise en charge rapide et globale des demandes sociales et sanitaires très variées émanant du public hétérogène - que ce soit par l'âge, le statut, le genre, la nationalité ou les problématiques - qui pousse chaque jour notre porte.

MISSION D'AIDE À LA SURVIE

Notre mission d'aide à la survie se décline en prestations sociale, sanitaire, d'hygiène et alimentaire. Elles sont complétées depuis 2019 par une prestation de « petits jobs » qui, en raison des conditions sanitaires, a été fortement impactée en 2020 et 2021.

Depuis fin 2018, notre accueil est réparti entre un temps collectif le matin¹ et une permanence individuelle l'après-midi²; l'accès au matériel de réduction des risques restant accessible sans interruption de l'ouverture à la fermeture du Centre, tous les jours d'ouverture. Si en 2020, année « extra-ordinaire », les demandes individuelles avaient été largement traitées les matins en raison de l'organisation interne liée à la crise sanitaire, la permanence de l'après-midi a pu reprendre un cours plus ordinaire en 2021. Les demandes sont en écrasante majorité de l'ordre de l'administratif (écoute, production de courriers, CV, conseil juridique, appels, orientation et accompagnement), les demandes sanitaires (soins, orientation et accompagnement) nous étant adressées en grande partie lors de la permanence collective du matin déjà.

¹ 9h-13h30 5 jours par semaine.

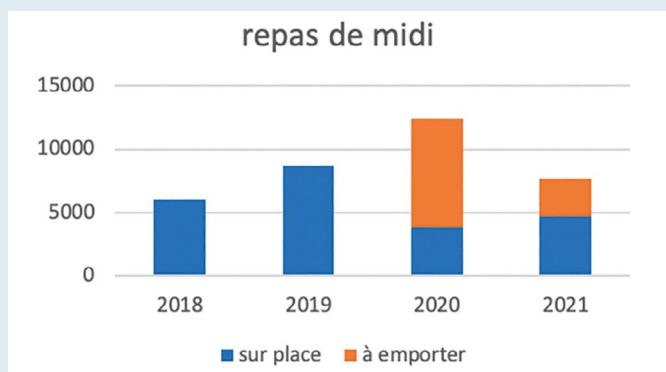
² 15h-17h 4 jours par semaine, le mardi après-midi étant dédié au colloque institutionnel et aux formations collectives.

ZOOM SUR:

PRESTATION ALIMENTAIRE

En 2021, les importantes adaptations réalisées en 2020 en raison de la crise sanitaire ont été maintenues : suspension du petit-déjeuner gratuit ; repas de midi à nouveau payant et accessible de 10h30 à 13h, disponible uniquement en boîtes fermées ; encouragement à manger à l'extérieur lorsque c'était possible. Tout cela combiné se reflète sur la quantité de repas distribués, en baisse. A nouveau, nous formulons l'hypothèse que, sous l'impact de la crise et des recommandations des autorités, la première d'entre elles étant de limiter au maximum les contacts et de rester chez soi lorsque c'était possible, les personnes ont fait appel massivement à d'autres ressources que celles proposées par la Fondation, à commencer par les leurs.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'évolution favorable de la pandémie rend envisageable de retrouver non seulement notre capacité d'accueil normale de 55 places assises (22 depuis 2020), mais aussi les repas pris en collectif et sur un mode communautaire.



ZOOM SUR:

« PETITS JOBS »

Les « petits jobs³ » - activité à seuil adapté - renforcent notre dispositif d'inclusion depuis 2019. Après une mise à l'arrêt totale dès mars 2020 en raison de la pandémie, cette prestation a été complètement repensée et relancée en version covid-compatible au 1er janvier. Alors qu'au démarrage, en 2019, cette prestation était surtout sollicitée en raison de sa nature de mesure compensatoire au repas payant, la nouvelle dynamique met l'accent sur la mise en lien, favorisée lors de ce moment privilégié passé entre intervenant-e et bénéficiaire ; mais aussi sur la mise en valeur des compétences des personnes, le renforcement de nos interactions avec les habitant-e-s de Plan-Dessus en soignant le « vivre ensemble » et enfin l'accès à la citoyenneté en renforçant le sentiment d'appartenance.

³ Tâches réalisées à l'intérieur du Centre dans les secteurs cuisine, logistique et espace d'accueil (coup de balai, nettoyage des tables, épluchage, vaisselle, service du repas, déchèterie, etc.), mais aussi à l'extérieur (jardinage, ramassage des déchets, entretien du quartier). Les petits jobs sont rémunérés en bons-repas, mesure compensatoire à l'introduction des repas payants en 2019.

4. RÉDUCTION DES RISQUES ET RÉDUCTION DES RISQUES EN MILIEU FESTIF

La réduction des risques constitue le 4^e pilier de la politique suisse en matière de drogues⁴ et fait partie intégrante de l'ADN institutionnel d'AACTS, acteur central dans le dispositif addiction de la région Riviera. L'accès à des prestations spécifiques comme le programme cantonal de remise et de récupération de matériel de consommation, la transmission de messages associés aux pratiques de consommation et aux différents risques socio-sanitaires, l'orientation et l'accompagnement dans les réseaux socio-sanitaires constituent en effet des enjeux majeurs de santé publique auxquels nous répondons tant par nos activités intra-muros que par notre mandat de travail extra-muros dans l'ensemble du territoire de la Riviera.

Le caractère spécifique et pragmatique de l'approche de la réduction des risques vise à réduire les dommages socio-sanitaires pouvant toucher les personnes qui consomment des produits psychotropes légaux et illégaux. La mise au centre de l'individu permet de fournir les éléments nécessaires à la réalisation de cet objectif et cela toujours dans un souci de dignité et de non-jugement qui favorise l'accès aux prestations spécifiques de l'aide à la survie. C'est dans cette approche mettant au centre l'individu et ses besoins et le considérant comme porteur de savoirs que nous avons déployé deux projets novateurs en 2021:

ZOOM SUR: PROJET PIPE À CRACK

A la demande de personnes usagères de drogues ne trouvant pas de matériel adapté à leurs habitudes de consommation, nous avons mené une réflexion sur la possibilité d'intégrer la pipe à crack comme matériel de réduction des risques distribué dans notre centre. Après une discussion sur les modes de consommation, un retour d'expérience des utilisateurs et utilisatrices sur les échantillons proposés et un travail sur leurs représentations, nous avons créé notre propre kit prenant en compte leurs besoins spécifiques et intégrant leurs recommandations. Celui-ci comprend, outre le matériel de consommation à proprement parler, modulable en fonction des besoins, un flyer présentant le matériel, des conseils de réduction des risques ainsi que les espaces de réduction des risques du Canton de Vaud et les numéros d'urgence.

Ce matériel a été présenté à nos usagères et usagers, mais aussi aux autres membres du réseau national avec une présentation au Tessin auprès de la Fondation Ingrado pour parler du projet et de la mise en place.

En 2021, 55 tubes coudés et 37 tubes droits ont été distribués à nos bénéficiaires. Ce projet a enfin permis d'entrer en contact avec des publics qui jusqu'ici n'étaient pas en lien avec nos activités.



⁴ <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2011/364/fr>



ZOOM SUR: FORMATION DES PAIRS

Cette année encore, les collaborations planifiées dans le cadre du projet NightLife⁵ ont été impactées par les mesures sanitaires en raison des festivités annulées ou réduites dans leur ampleur. Les activités festives alternatives apparues en réaction aux limitations et aux restrictions de l'offre festive et culturelle ont continué d'attirer toute notre vigilance et nous avons concentré notre énergie à nous montrer disponibles pour les différentes sollicitations.

Ainsi, au printemps, nous avons donné deux jours de formation auprès des pairs engagés en intervention durant l'été entre Vevey et la Tour-de-Peilz, axée sur les questions liées aux drogues et à la posture à adopter (partenariat avec Ginkgo, travail social de proximité de la Ville de Vevey).

Nous avons également donné une formation d'une demi-journée auprès des pairs engagés par la Ville de Montreux durant le Montreux Jazz Festival. La collaboration s'est ensuite poursuivie lors de 6 soirées d'intervention en binôme dans les rues de Montreux aux abords du festival⁶.



Enfin, si dès 2020 nous avons été de plus en plus sollicité-e-s pour de la remise de matériel de réduction des risques et de messages de prévention associés également en-dehors des événements festifs officiels, à la rentrée 2021 nous avons été approché-e-s par un collectif désireux de suivre une formation axée sur les postures de réduction des risques à adopter ainsi que sur la gestion des surdoses lors de « fêtes libres ». C'est ainsi qu'après avoir co-construit avec lui le programme en fonction des besoins de ses membres, nous avons donné une première matinée de formation auprès d'une vingtaine de personnes représentant 4 soundsystems de la région. Nous avons depuis été approché-e-s par d'autres collectifs sollicitant notre expertise concernant leurs propres dispositifs de réduction des risques ainsi qu'un « kit teuf » comprenant du matériel de réduction des risques et de santé sexuelle, de la documentation et dves numéros d'orientation.

⁵ Projet cantonal de prévention et de réduction des risques dont l'objectif est d'entrer en relation avec les publics lors d'évènements festifs afin d'échanger et d'informer sur différents risques liés à la consommation de substances psychoactives et/ou à la santé sexuelle. <https://nightlifevaud.ch>

⁶ Voir également 5. Travail extra-muros.

5. TRAVAIL EXTRA-MUROS

Le Travail Social Hors Murs a continué d'arpenter les rues à la rencontre des populations vulnérables en cette année 2021 peu conventionnelle. Nul ne saurait l'ignorer, l'occupation de l'espace public a subi l'impact des mesures pour endiguer la crise sanitaire. En effet, l'année a été marquée par les fermetures d'établissements, les réglementations limitant le nombre de participants à des réunions en intérieur ou en extérieur, puis les restrictions d'accès aux espaces en intérieur aux seuls détenteurs d'un pass sanitaire.

Les TSHM ont pu observer ce changement et témoigner de la réappropriation de l'espace public par les populations, avec notamment l'émergence de lieux et d'espaces informels pour des réunions et apéritifs improvisés. Ce phénomène nous a permis d'entrer en contact avec une frange de la population qui ne connaissait pas nécessairement notre fondation.

Autre point d'actualité non négligeable pour nos populations, divers lieux de vie alternatifs communautaires (tels que les squats) ont été fermés durant l'année écoulée. Ceci a entraîné l'exode d'une grande partie des gens avec qui nous étions en lien, qui ont sans doute pu remobiliser leurs ressources, mais également la dégradation d'une situation déjà précaire pour un certain nombre d'entre eux qui n'ont pas pu trouver de solution de relogement un minimum stable.

Nous avons également maintenu et développé notre collaboration avec d'autres partenaires institutionnels autour de thématiques et de projets en lien avec les interventions dans l'espace public⁷.



ZOOM SUR :

MÉDIATION URBAINE EN PÉRIPHÉRIE DES ÉVÈNEMENTS OFFICIELS

Innovation majeure cette année, nous avons enfin déployé sur la période estivale une action conjointe de médiation urbaine aux abords du Montreux Jazz Festival. Avec le travailleur social de proximité de Montreux et son équipe de pairs, nous sommes alors allés à la rencontre du public lors de 6 soirées pour échanger autour de diverses thématiques de la vie festive (consommation d'alcool ou de drogues, sexualités, distribution d'eau, de matériel de consommation et de conseils de réduction des risques).



⁷ Voir également 4. Réduction des risques et réduction des risques en milieu festif: formation des pairs.

6. PRÉVENTION SCOLAIRE



Dans la continuité des années précédentes, nous avons poursuivi nos actions de prévention universelle dans les établissements scolaires vaudois. Pour ce faire, nous avons renforcé et assis notre concept intitulé «Risques et Plaisirs». Ce dernier est basé sur une approche multifactorielle et intégrée de la prévention faisant appel aux valeurs de la santé communautaire. Concrètement, cela se traduit par des actions de «prévention par les pairs pour les pairs». L'objectif central est le renforcement des facteurs de protection et la gestion des risques liés aux espaces de liberté et/ou festifs vécus par les élèves, ceci de manière pragmatique. Pour ce faire, nous faisons appel à leur savoir expérimental tout en développant leur esprit critique.

L'efficacité et la pérennité de ces actions de prévention repose sur le fait que les projets sont co-construits dès le démarrage avec toutes les parties prenantes (élèves, groupe santé, professionnel-le-s des établissements scolaires, Unité PSPS8). Chaque intervention est donc unique et adaptée aux besoins et au contexte de l'établissement rencontré.

En 2021, nous sommes intervenus auprès de 6 établissements :

- **ES de Montreux-Est:** Au sein de cet établissement, nous avons rencontré tous les élèves des volées de 10H et 11H, soit 12 classes et 216 élèves. Avec ces derniers et dans la continuité de ce qui avait été mis en place sur 2020, nous avons travaillé sur les notions de risque et plaisir en partant de leurs expériences et de leurs représentations tout en renforçant les facteurs de protection. Notre travail de collaboration avec l'établissement sera poursuivi en 2022 et des interventions sont d'ores et déjà programmées.
- **ES de Corsier:** Après plusieurs années sans action dans cet établissement et une première prise de contact en 2020, nous avons mené des actions de prévention auprès des volées de 10H et 8H, soit 10 classes et 192 élèves. Il est intéressant de mentionner que ces interventions représentent une nouveauté: dispensées auprès des élèves de 8H, elles ont en effet demandé une adaptation de notre setting d'intervention afin de répondre aux besoins de ce très jeune public (11-12 ans).
- **ES de Villeneuve:** Comme pour l'établissement de Corsier, nous sommes intervenus auprès de cet établissement en 2021 après plusieurs années d'absence. Nous avons ainsi rencontré tous les élèves de 9H et 11H, soit 21 classes et 217 élèves. Le travail amorcé cette année sera poursuivi en 2022 avec des interventions auprès des volées de 9H, 11H mais également 8H.

⁸ <http://www.vd.ch/unite-psps>



- **Foyer Pré-de-Vert à Rolle:** A la demande de l'Unité PSPS, nous avons participé à l'élaboration d'une formation dispensée auprès des adultes significatifs du foyer. Lors de cette intervention, réalisée en 2021 et en partenariat avec le programme DEPART du CHUV, nous avons rencontré une quinzaine d'adultes encadrants du foyer, ceci afin de leur permettre de gérer au mieux les questions liées aux consommations éventuelles des jeunes accueilli-e-s.

- **EdT Aigle et Vevey:** Durant l'année 2021, nous avons rencontré l'Ecole de la Transition des sites d'Aigle et de Vevey afin de planifier et préparer les interventions auprès de leurs 6 classes, d'ores et déjà prévues pour début 2022.

- **Gymnase de Nyon:** Comme pour l'EdT, un premier contact a établi à la demande de l'UPSPS afin de mettre en place des interventions de prévention auprès des élèves de 1ère année, mais également d'effectuer un travail d'élaboration pour le repérage et l'intervention précoce auprès du groupe santé de l'établissement.

Parallèlement à nos interventions auprès des établissements scolaires et en tant que partenaire du programme de prévention des dépendances dans les écoles vaudoises (PGDEP)⁹, nous participons aux plateformes ainsi qu'aux séances de réflexion et de conceptualisation du programme. Ainsi, grâce notre implantation régionale, nous contribuons au développement du programme au sein des écoles du canton.

On le voit donc, l'année 2021 a été riche. En effet, elle a permis de poursuivre notre travail de prévention universelle auprès de notre public habituel (élèves de 9H à 11H), mais également d'étendre nos activités: auprès d'élèves plus jeunes (8H); dans le post-obligatoire (EdT et Gymnase de Nyon); dans un Foyer (Pré-de-Vert)¹⁰; et enfin de mener une intervention conjointe avec Unisanté, également membre du PGDEP.

⁹ <https://www.vd.ch/themes/formation/sante-a-lecole/prestations/programme-de-prevention-des-conduites-addictives>

¹⁰ Intervention auprès des groupes ressources des établissements, en collaboration avec le programme DEPART CHUV.

7. ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES ET VIE DE QUARTIER



Il nous tient à cœur, en tant qu'acteur de proximité, d'entretenir des liens de confiance et de bon voisinage avec les habitant-e-s du quartier. Dans cette perspective, les évènements publics et conviviaux constituent une part importante de notre approche, en cela qu'ils permettent non seulement de mieux faire connaître la nature de notre mission et de nos activités, mais également de faire se rencontrer les différents publics et ainsi favoriser l'accès à la citoyenneté en renforçant le sentiment d'appartenance. Nous avons pu, malgré la crise sanitaire et l'annulation ou le report de nombreuses activités, maintenir certaines manifestations qui nous tenaient à cœur, par exemple la Fête des Voisins, les Fenêtres de l'Avent ou la confection de crêpes pour les enfants à l'occasion de l'anniversaire de l'association de quartier Tremplin - sur le trottoir, dans le respect des normes sanitaires comme il se doit! D'autres projets que nous aurions voulu ouvrir au grand public ont malheureusement dû se tenir dans l'intimité des murs du Centre, accessibles à notre seul public quotidien ainsi qu'aux visiteurs et visiteuses occasionnel-le-s. C'est ainsi que, de mai à novembre, nous avons accueilli l'exposition « Ici et ailleurs » présentant 28 photos réalisées par Jean-Paul Fatio (1935-2018), citoyen veveysan et habitant du quartier de Plan-Dessus. A l'automne, notre stagiaire en travail social Robin Paschoud a également réalisé un patient travail auprès de nos bénéficiaires et réalisé une trentaine de portraits photographiques exposés au Centre dès janvier 2022.



8. FORMATION, RECHERCHE ET COLLABORATIONS

La Fondation revendique un rôle actif dans la formation initiale et continue des professionnel-le-s, tout autant qu'elle se veut résolument ouverte aux collaborations sur des projets de recherche. En 2021, nous avons ainsi été sollicités par différents organismes de formation, notamment UNIGE, HETSL, Espace-Compétences, ..., principalement sur les axes en lien avec le champ des addictions et de la précarité.

Tout comme les années précédentes, nous avons accueilli des stagiaires en travail social pour leurs périodes de formation pratique en 2^e et 3^e année à raison de 21 semaines chaque fois; et dès septembre, nous avons pu ouvrir nos portes aux étudiant-e-s de 3^V année en soins infirmiers (HESAV / La Source) pour la validation de leur module pratique «santé communautaire». Nous avons également accueilli un stagiaire préalable HES pendant 8 semaines au printemps. Outre de nombreux moments d'échanges formels et informels avec les membres du réseau, nous avons encore accueilli des personnes extérieures pour des journées d'observation et d'immersion à raison de 32 jours.



Sur le plan de la formation interne, les axes collectifs poursuivis en 2021 ont été principalement ceux du travail social hors-murs et de la réanimation, ainsi que la poursuite des échanges de pratique et interinstitutionnels. Des formations individuelles ponctuelles ont également permis de renforcer certaines compétences spécifiques.

Enfin, nous avons accueilli les plans de vaccination itinérante au bénéfice de nos usagères et usagers en collaboration avec la protection civile vaudoise.

ZOOM SUR: VÉTÉRINAIRES SOLIDAIRES

En partenariat avec l'assurance pour animaux Epona et le cabinet vétérinaire Animalis à Puidoux, nous mettons à disposition, un après-midi par mois, nos locaux et notre disponibilité pour le projet «vétérinaires solidaires» qui vise à offrir des soins aux animaux des usagers et usagères du centre d'accueil. Au-delà de l'acte médical, cette prestation permet de tisser un lien plus étroit avec les personnes, par une tout autre approche qui passe par leur compagnon à quatre pattes.

Durant cette période particulière du Covid-19, nous avons fait deux constats. Le premier est que la population vulnérable s'est retrouvée particulièrement isolée et mise à l'écart: l'adoption d'un animal de compagnie a alors permis à beaucoup de se sentir moins seul-e-s et d'orienter leurs préoccupations vers un compagnon fidèle. Le deuxième concerne la détérioration de la situation des personnes précaires, avec un impact direct sur l'accès aux soins de leur animal. Ainsi, nous avons constaté une nette augmentation des sollicitations ainsi que de la complexité des situations suite au report des contrôles de routine.



Après la mise en suspens de la prestation en 2020 en raison de la crise sanitaire, nous avons dû à nouveau la mettre en pause mi-2021, en raison de nouvelles normes budgétaires édictées par le financeur. La prise en charge des urgences vitales ainsi que certains rendez-vous déjà agendés ont toutefois pu être maintenus.

Nous avons procédé à une recherche de fonds afin de pouvoir financer le coût du matériel¹¹ jusqu'à la fin de l'année, le temps de travail des vétérinaires restant offert bénévolement. Sans succès. En fin d'année, nous avons repris contact avec les différentes parties prenantes pour relancer la prestation en 2022 et accorder les pratiques et prises en charge pour que la prestation dure sur 12 mois.

¹¹ Vaccins, antipuces, vermifuges, identification de l'animal par puce et passeport, stérilisations, soins de base, passeport, stérilisations, soins de base.

9. REMERCIEMENTS

Financeurs

Association Régionale d'Action Sociale (ARAS) Riviera
Direction générale de la santé (DGS) du canton de Vaud
OFAS/AI, Office Fédéral des Assurances Sociales/
Assurance Invalidité
Donateurs et donatrices institutionnel-le-s et privé-e-s

Partenaires

Addiction Suisse
Affaires intercommunales de la Ville de Vevey
ARPIH Ecole supérieure
Association Partage Riviera
ASR Association Sécurité Riviera -
Police de proximité et office du stationnement
Animation jeunesse Corsier EGZEKO
Animation jeunesse de La Tour-de-Peilz
Animation jeunesse de Montreux
Cabinet vétérinaire Animalis
Caisse d'Épargne Riviera
Caritas Vaud - CASI et Le Hublot centre d'hébergement
d'urgence
Les CABS centres d'accueil à bas seuil du canton de Vaud
(Fondation ABS, Entrée de Secours et Zone Bleue)
CHUV, Programme DEPART Est
Cohésion sociale de la Ville de Vevey
Collectif Précarité Vevey et l'ensemble de ses membres
Commission Prévention Riviera
Communes de Blonay, Chardonne, Chexbres, Corseaux,
Corsier-sur-Vevey, Jongny, La Tour-de-Peilz, Montreux,
Puidoux, St-Légier - La Chiésaz, St-Saphorin (Lavaux),
Rivaz, Vevey et Veytaux
CRIAD, Coordination Romande des Institutions
et organisations œuvrant dans le domaine
des Addictions et l'ensemble de ses membres
CRPS, Conseil Régional de Prévention et de Sécurité
CSR, Centre Social Régional Riviera
CSR, Centre Social Régional Bex
EMUS, Equipe Mobile d'Urgences Sociale
Epona assurance animalière
Espace Santé Rennaz
Etablissements secondaires vaudois
Fondation Ingrado
Fondation de Nant
Fondation le Relais
Fondation Marie-Louise Burnat-Stelz
Fondation Mère Sofia
Fondation veveysane pour l'aide à la formation
ou au perfectionnement professionnel des adultes
et aux chômeurs
GREA, Groupement Romand d'Etudes sur les Addictions

HETSL, Haute école de travail social et de la santé
Lausanne (anciennement EESP)
Hôpital Riviera-Chablais
Infodrog
KB+
Médecins du Monde
OCTP, Office des Curatelles et Tutelles Professionnelles,
protection de l'adulte - Secteur Est
OFSP / CDVD, Office Fédéral de la Santé Publique /
Conférence des Délégués des Villes aux problèmes
de Dépendances
Pharmacie24
Plateforme Jeunesse ++
Point d'Eau Lausanne
Table Suisse
Terpan
Transit ASBL Bruxelles
Unisanté
UPSPS, Unité de Promotion de la Santé et de Prévention
en milieu Scolaire
Vélocité

Quartier

APERRO, Association Pour les Environs de la place Robin
Association Tremplin
Imprimerie Multicop
Marché Robin
Riverain-e-s et commerçant-e-s du quartier Plan-Dessus
Formation interne et supervision
Fondation ABS (échanges de personnel
et formation BLS-AED)
Vincent Artison, Tiers Sociétal (formation TSHM)
Jean-Claude Métraux, Psychiatre et psychothérapeute
de l'enfant et de l'adolescent FMH (supervision équipe)
Gabriel Delaunoy, Carpe Diem Solutions;
Silvie Bertocchi (supervision direction)

Autres soutiens

Cartons du Cœur Riviera
Cellule de crise Est-Vaudois
Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)
Espace Compétences SA, Cully
Flash Nettoyages Sàrl
Ikea
Nestlé
Office du stationnement de la Ville de Vevey
Pharmacie du Marché, Vevey
Protection civile vaudoise
Sandrine Durietz, graphiste
Christine Vazquez, graphiste

Ainsi que tou-te-s celles et ceux que nous aurions pu oublier dans ces lignes.

MERCI

10. CONSEIL DE FONDATION

ÉTAT AU 31 DÉCEMBRE 2021

Président: M. Antonino Cerrone, Blonay
Vice-Président: M. Marco Pavarini, Vevey
Trésorière: Mme Anita Noirat, Vevey
Membres: Mme Pierrette Chenevard, Cottens
Mme Christine Chevalley, Veytaux
Mme Lucile Franz, Nyon
Mme Caroline Graap, Lausanne
Mme Florence Vallotton, Vevey

Départ: Mme Anne Morel, Vevey au 31.12.2021

11. PERSONNEL



Équipe socio-sanitaire

M. Jeremy Bugnon
Mme Sophie Corbaz
M. Célien Dupont
M. Damir Kronic
Mme Rachelle Nicolier
M. Gonzalo Perez
Mme Blondine Savoy

Administration

Mme Cécile Muret, Assistante de direction

Direction

M. Vincent Masciulli, Directeur

Logistique

Mme Mireille Bassi, Entretien
M. Jean-Claude Jaquet, Cuisinier

Stagiaires

Mme Sivananda Rossel, Stagiaire HES en travail social (FP1), du 17.08.2020 au 15.01.2021
M. Nicolas Kalbfuss, Stagiaire HES en travail social (FP2), du 01.02.2021 au 02.07.2021
M. Jean Daniel Bitjoka, Stagiaire préalable HES en travail social, du 01.03.2021 au 30.04.2021
M. Robin Paschoud, Stagiaire HES en travail social (FP1), du 23.08.2021 au 21.01.2022
Mme Trecy Lukau, Stagiaire HES en soins infirmiers, du 21.09.2021 au 12.11.2021

Remplaçant-e-s

M. Nicolas Kalbfuss, Intervenant socio-sanitaire, du 03.07.2021 au 27.08.2021
M. Pascal Triani, Cuisinier
M. Florian Baer, Cuisinier



Coordonnées

Fondation AACTS
Rue des Marronniers 16, 1800 Vevey
021 / 921 50 50
info@aacts.ch
www.aacts.ch

Compte bancaire de la Fondation:
IBAN CH50 0834 9000 1100 0273 3



IMPRESSUM

Crédit photos: Fondation AACTS
Graphisme: www.sbgraphicdesign.ch & Christine Vazquez
Impression: Multicop, Vevey

